


## LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES EXIGÉES ANNÉE 2024/2025


La liste des pièces justificatives ci-dessous est à consulter pour une inscription effectuée via le formulaire d'inscription. Lorsqu'il s'agit d'une inscription sur la plateforme en ligne, la liste des pièces est automatiquement générée [sur la plateforme de dépôt des pièces](#), que l'étudiant.e soit Primo ou Reins.

 En cas de modification d'une inscription effectuée en ligne, certaines pièces justificatives peuvent être ajoutées ou supprimées en fonction des modifications effectuées.

**Pour information, en vertu de l'article 441-1 du code pénal, l'usage de faux est constitutif d'un délit "**

N°	Libellé pièce justificative	Primo	Reins
<b>Pour tous les étudiant.e.s peu importe la situation</b>			
00069	Formulaire d'inscription 2024/2025 complété et signé.	X	X
00043	Carte d'identité <b>ou</b> passeport <b>ou</b> titre de séjour.	X	
00038	Attestation 2024/2025 de la Contribution Vie Etudiante et Campus ( <b>CVEC</b> ) qui comporte un QR code ( <i>sauf personnes relevant de la formation continue ou en contrat de professionnalisation</i> ).	X	X
99999	<b>1 photo d'identité</b> (de face, sur fond uni) au format JPEG.	X	
<b>↓ Titre d'accès à fournir selon le niveau de formation et/ou le type de diplôme obtenu ↓</b>			
00042	Etudiant.e titulaire d'un baccalauréat français ou d'un DAEU : Relevé de notes du Baccalauréat ou du DAEU (pour une inscription en licence 1, BUT1 ou PASS) <b>sur lequel figure l'INES.</b>	X	
00044	Etudiant.e titulaire d'un diplôme étranger équivalent au baccalauréat : Diplôme justifiant l'admission <b>obligatoirement traduit par un.e traducteur.rice assermenté.e.</b>	X	
00046	Etudiant.e admis dans une formation sélective nécessitant un autre diplôme supérieur ( <i>exemple : si admission dans un master 1, le niveau licence 3 est obligatoirement requis</i> ) : Relevé de notes ou attestation de réussite du titre d'accès permettant l'inscription dans la filière d'admission.	X	X
<b>Si vous êtes dans l'une de ces situations : pièce à fournir obligatoirement</b>			
00007	Etudiant.e français.e ET âgé.e de <b>moins de 25 ans</b> : Certificat de participation à la « Journée de Défense à la Citoyenneté » (JDC) ou du « Service National Universel » (SNU).	X	
00045	Etudiant.e français.e n'ayant pas encore effectué sa JDC ou SNU : Attestation de recensement.	X	
00008	Etudiant.e <b>boursier.ère</b> (que ce soit du CROUS sur critères sociaux <b>ou</b> du Gouvernement Français <b>ou</b> du ministère de la santé <b>ou</b> de l'IDEX <b>ou</b> du programme « Bienvenue en France ») : Attestation de bourse <b>2024/2025</b> sur laquelle est mentionné <b>le niveau d'études équivalent à l'inscription effectuée à l'UGA.</b> En l'absence de justificatif, l'étudiant.e ne peut pas être considéré.e comme boursier.ère. Il/Elle doit donc <b>régler l'intégralité des droits universitaires</b> pour être inscrit.e car <b>impossible</b> de bénéficier de l'exonération des droits d'inscription sans fournir cette pièce.	X	X
00032	Etudiant.e en formation continue <b>ou</b> reprise d'études <b>ou</b> alternance <b>ou</b> VAE <b>ou</b> VES : fiche d'autorisation d'inscription délivrée par le service FC de la composante ou la DFCA de l'UGA	X	X
00022	Etudiant.e ayant <b>déjà été inscrit.e</b> dans une <b>autre université française</b> : Fiche de transfert départ de l'université d'origine <b>ou</b> fiche de transfert arrivée <b>de l'UGA</b> (à récupérer auprès de la composante de l'UGA dans laquelle vous avez été admis.e) et à envoyer pour signature à votre établissement d'origine.	X	X
00016	<b>Pupille de la nation</b> : Carte de pupille de la nation.	X	X

<b>00017</b>	Personne en situation de handicap : « Carte Mobilité Inclusion » sur laquelle figure la mention « Invalidité ».	X	X
<b>00034</b>	Etudiant.e bénéficiant du statut de réfugié.e ou apatride, demandeur d'asile , sous protection subsidiaire, sous protection internationale ou étudiant.e en provenance d'Ukraine sous protection temporaire : Document attestant la situation.	X	X
<b>00019</b>	Etudiant.e en Master 2 MEEF 1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>nd</sup> degré et DU MEEF 1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>nd</sup> degré <b>en alternance</b> : Justificatif d'admission au concours.	X	X
<b>00024</b>	Etudiant.e inscrit.e en parallèle dans une autre université : Cas 1 si université : copie du certificat de scolarité et du décompte des droits payés. Cas 2 si autre établissement (IFSI, CPGE etc...) : copie du certificat de scolarité.	X	X
<b>00036</b>	Etudiant.e en année de césure : Contrat de césure signé.	X	X
<b>00066</b>	Etudiant.e en réorientation à l'UGA à l'issue du semestre 1 - (inscrit.e dans un autre établissement au 1 <sup>er</sup> semestre) ou CU étudiant.e UGA : Certificat de scolarité et décompte des droits déjà acquittés.	X	X
<b>00047</b>	Etudiant.e en contrat de professionnalisation : Contrat signé du/de la salarié.e et de l'entreprise.	X	X
<b>00048</b>	Etudiant.e en contrat d'apprentissage : Contrat signé du/de la salarié.e et de l'entreprise.	X	X
<b>00049</b>	Etudiant.e extracommunautaire - Rattachement à un.e citoyen.ne de l'UE / EEE / Suisse « Carte de séjour de membre de la famille d'un.e citoyen.ne de l'Union / EEE / Suisse » Ou « Carte de séjour - directive 2004/38/CE ».	X	X
<b>00050</b>	Etudiant.e extracommunautaire – Résident.e longue durée (ou son enfant) « Carte de résident.e longue durée – UE » ou « certificat de résidence algérien » + si enfant de cette personne → preuve de la filiation (extrait d'acte de naissance ou livret de famille traduit en français).	X	X
<b>00051</b>	Etudiant.e extracommunautaire Domicilié.e fiscalement en France depuis au moins 2 ans au 01/01/2024 3 avis d'imposition ou avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu (ASDIR) pour les années 2022-2023-2024 (sur revenus 2021-2022-2023).	X	X
<b>00052</b>	Etudiant.e extracommunautaire Rattaché.e à un foyer fiscal en France depuis au moins 2 ans au 01/01/2024 3 avis d'imposition ou ASDIR du foyer auquel la personne est rattachée (avec une adresse en France) + copie de la déclaration des revenus sur laquelle l'état civil de la personne rattachée doit être mentionnée.	X	X
<b>00058</b>	Etudiant.e extracommunautaire boursier.ère de l'ambassade de France Attestation de Bourse de l'Ambassade de France pour l'exonération partielle.	X	X
<b>00053</b>	Etudiant.e extracommunautaire inscrit.e en France en 2018/2019 Carte d'étudiant.e ou attestation d'inscription 2018-2019 indiquant l'inscription dans un établissement de l'enseignement supérieur en France.	X	X
<b>00059</b>	Etudiant.e extracommunautaire Québécois.e Copie du passeport Canadien + carte d'assurance maladie.	X	X
<b>00054</b>	Etudiant.e extracommunautaire qui n'entre dans aucune des situations précédemment citées : Formulaire UGA de demande d'exonération des droits différenciés 2024/2025.	X	X

 D'autres pièces justificatives peuvent vous être demandées, qui sont propres à chaque composante. Dans ce cas-là, votre scolarité vous communiquera la liste des pièces supplémentaires à fournir à la suite de votre inscription.